

Bienvenue aux nouvelles personnes déléguées ! -2 & 3 octobre 2017

Les premières assemblées de personnes déléguées de l'année des sections des Patriotes (enseignant) et Marie-Victorin se sont tenues lundi et mardi dernier. Environ 90 personnes ont assisté à chacune des rencontres, plusieurs d'entre elles pour la première fois.

Il a d'ailleurs été souligné, en complément d'un mot de bienvenue, que la session de formation de premier niveau destinée aux nouveaux délégués (deux ans et moins) aura lieu les 2 et 3 novembre prochain. Il est d'ailleurs possible de s'inscrire dès maintenant ([ici](#)).

Orientations 2017-2020 : la SST dans la mire

Le président, Éric Gingras, a amorcé la rencontre par une brève présentation des orientations 2017-2020 du Syndicat de Champlain.

« On se rappelle qu'en avril dernier, le Congrès de Champlain a adopté des orientations pour le prochain triennat. Comme le prévoit la Constitution du Syndicat, le Conseil d'administration est mis au jeu pour assurer la mise en œuvre de ces orientations dans un plan d'action triennal. C'est ce que vous avez devant vous. »

« Bien entendu, poursuit-il, l'actualité fera certainement fluctuer nos actions, nos sorties, nos réactions et nos représentations. Mais globalement, c'est le portrait de ce qu'on fera au cours des trois années à venir. Vous trouverez dans le document les moyens de la mise en œuvre de ces orientations, les personnes responsables et les délais. Ces orientations guident et teintent chacune de nos décisions en fonction des mandats que vous nous avez donnés. »

Sans faire la lecture du document entier, il a attiré l'attention des personnes déléguées sur trois points en particulier. « Trois points vont nous toucher dès cette année. La santé et sécurité du travail sera la pierre angulaire du triennat. Il y a des problèmes liés aux climats dans les établissements et c'est vrai pour l'ensemble des sections. On pense que les directions d'écoles et les commissions scolaires ne prennent pas à cœur ou ne voient pas, comme étant important, le fait d'avoir un climat de travail sain et exempt de conflits. On veut se doter d'une procédure Champlain qui nous permettra d'intervenir plus efficacement auprès de l'employeur. On veut établir les balises légales et organisationnelles pour les amener à prendre de meilleures décisions. »

La formation professionnelle et la formation générale des adultes sera aussi au cœur des priorités d'action du Syndicat. « Il y a des choses à revendiquer pour nos collègues dans ces secteurs, mais il est important aussi de faire connaître leurs réalités. Même chose pour les collègues du soutien. Vous trouverez des éléments à cet effet dans le document.

« Le troisième élément sur lequel on veut travailler, c'est de poursuivre ce que nous avons entrepris au niveau des communications. » Il a d'ailleurs souligné la mise en ligne prochaine, cet automne, d'un tout nouveau site Internet adaptatif, tel que demandé.

« Voilà ce qui nous gouvernera pour les trois prochaines années. »

Réforme du mode de scrutin

Depuis 2005, la Centrale des syndicats du Québec (CSQ) travaille à la mise en œuvre d'une réforme du mode de scrutin pour que la parole citoyenne, et donc celle des membres qu'elle représente, puisse être mieux entendue et représentée.

Pourquoi parler de la réforme du mode de scrutin en assemblées des personnes déléguées ?

« Parce que le syndicalisme, c'est aussi un vecteur de changement social, a expliqué Éric Gingras. Si on veut mettre l'éducation au jeu, concrètement et non pas seulement en entendre parler quand vient le temps des élections, être en mesure de pouvoir questionner nos députés sur des éléments qui nous touchent directement, il faut en parler.

« Pour pouvoir voter pour un député qui nous apparaît intéressant mais dont le parti ne nous intéresse pas nécessairement, il faut revoir le mode de scrutin. Bref, ça nous permettra d'exercer plus d'influence, d'avoir une action plus locale. C'est important et, contrairement à ce qu'on pourrait penser, ce n'est pas loin de nous, de notre quotidien dans nos classes, dans nos centres. On le sait, les décisions politiques ont un impact direct sur notre travail, sur nos vies. »

« Il n'est pas question ici de prendre position pour un parti politique, mais bien de parler du système politique dans lequel on évolue. Changer le mode de scrutin, c'est améliorer notre capacité d'influence », a lancé Sandra Boudreau, coordonnatrice élue au congrès d'avril dernier et nouvellement en poste depuis le mois d'août, en débutant sa présentation.

« Il y a, en ce moment, une opportunité historique, puisque les cinq partis d'opposition sont d'accord pour une réforme. »

Elle a rappelé qu'une décision du congrès de la CSQ en 2015 a été prise en faveur d'une réforme du mode scrutin et que la centrale effectue présentement un sondage pour valider ses orientations. Sandra explique que la centrale préconise un scrutin mixte compensatoire, à savoir un mélange entre le système majoritaire actuel et un système proportionnel de liste. La mixité des deux compensant pour les lacunes de chacun. Une décision sera prise lors du Conseil général en octobre prochain.

Les personnes déléguées ont donc rempli sur place un sondage, lequel permettra de faire porter la voix des quelque 300 personnes déléguées du Syndicat de Champlain à la Centrale.

Pour obtenir plus de détails sur la réforme du mode de scrutin, consultez notre article sur le sujet.

Rabais carte de membre du Syndicat

Sandra Boudreau a aussi souligné que la section des rabais associés à la carte de membre du Syndicat vient tout juste d'être mise à jour sur le site Internet. « Jetez un œil aux partenaires et n'oubliez pas de mentionner que vous êtes membre de Champlain. Vous avez droit à des rabais corporatifs vraiment intéressants. Profitez-en ! »

Les sections

Les premières assemblées de l'année sont toujours bien chargées, notamment par des rappels concernant le fonctionnement même des rencontres à l'attention des nouveaux délégués et la présentation des personnes ressources du Syndicat.

Pour la section des Patriotes, il a été question de la tournée des établissements qui portera cette année sur la tâche. Toutefois, si des équipes-écoles désirent recevoir les formations des années passées, soient le C.E.E. ou encore le comité EHDAA, elles peuvent le faire.

Il est possible d'inscrire votre établissement dès maintenant en cliquant [ici](#).

À Marie-Victorin, les élections aux postes des comités conventionnés (CPP, CP et Comité paritaire EHDAA) et la consultation des personnes déléguées en vue de la négociation pour le renouvellement de la convention collective locale auront occupé la plus large part de la soirée.

Caroline Manseau, vice-présidente par intérim de la section, a souligné que l'équipe de négociation travaille depuis l'an dernier à relire la convention, « qui date, je vous le rappelle, de 1999. Il y a beaucoup de travail de mise à jour à faire. Nous comparons avec des conventions plus récentes et nous travaillons pour l'harmoniser avec la convention nationale. »

Elle explique aussi que l'élaboration des demandes syndicales se base non seulement sur les consultations auprès des délégués et des membres, mais aussi à partir des problématiques soulevées lors des assemblées et des tournées d'établissements ainsi qu'à partir des appels que reçoivent les conseillers.

Elle souligne aussi qu'il n'y aura pas de tournée des établissements pour cette année puisque l'énergie et les ressources sont mobilisées pour la négociation locale. « Mais il y a des besoins, nous pourrions y répondre. »

Le Syndicat et la Commission scolaire planchent actuellement sur le protocole de négociation, lesquelles devraient débiter le 13 novembre prochain.

Elle a rappelé que des séances de consultation pour la négociation locale destinées à l'ensemble des membres sont aussi prévues :

- Pour les enseignants à l'éducation des adultes

(au bureau du Syndicat, 7500 chemin de Chambly, Saint-Hubert)

Le mercredi 11 octobre à 10 h 00 et à 16 h 30

- Pour les enseignants à la formation professionnelle

(au bureau du Syndicat, 7500 chemin de Chambly, Saint-Hubert)

Le jeudi 12 octobre à 10 h 00 et à 16 h 30

- Pour les enseignants du secteur jeunes (préscolaire, primaire et secondaire)

(à l'école secondaire André Laurendeau, 7450 boulevard Cousineau, Saint-Hubert)

Le lundi 16 octobre à 16 h 30 et le mercredi 18 octobre à 16 h 30